

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS AU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par la greffière de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 23 juin 2026, le conseil a adopté le projet suivant :

Projet de résolution PPCMOI 165-01-2026 – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – lot 3 924 150 du cadastre du Québec – 90, rue du Quai.

L'objet de cette résolution vise à autoriser un ensemble immobilier comprenant trois habitations bifamiliales de structure isolée sur le lot 3 924 150 du cadastre du Québec situé dans la zone résidentielle H-9617.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

13 juillet 2026 à 17 h 30
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Le projet PPCMOI 165-01-2026 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature de ce projet, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 30 juin 2026

Me Chantal Doucet
Greffière